

HALLE GOURMANDE

Dimanche 10 Décembre 2023

Règlement de l'exposition-vente

L'Association des Concours Agricoles de Montesquieu-Volvestre organise une exposition-vente de produits fermiers, artisanaux et artistiques, le **dimanche 10 décembre 2023**

de 9h00 à 18h00, sous la Halle du village (qui sera fermée et chauffée pour l'occasion).

Les principales conditions de l'exposition sont les suivantes

- Il sera demandé un **droit de place de 30 € pour 4 mètres et 20 € pour 2 mètres**.
- pour les associations Montesquiennes **le droit de place est à moitié tarif**.
- L'inscription ne sera rendue effective qu'après confirmation de l'organisateur.
- Les tables et chaises nécessaires à chaque exposant seront fournies.
- L'attribution **des places sera faite par le comité d'organisation**, de 7h30 à 8h30.
- **La** longueur du stand est limitée à 4 mètres par exposant.
- Pour les personnes qui ne seraient pas inscrites, un emplacement ne leur sera proposé qu'après le placement de l'ensemble des exposants inscrits et en fonction des places disponibles.

L'exposant doit :

- S'inscrire au moyen du bulletin ci-joint, avant le 25 novembre 2023, en joignant le chèque d'inscription. **La réservation de la place se fera en fonction de l'ordre d'arrivée des réponses.**
- Ne présenter que sa production (*ou celles de personnes associées*).
- Etre en accord avec la réglementation sanitaire pour les exposants de produits alimentaires.
- Fournir une copie de sa carte professionnelle ou un N° d'agrément (*MSA, Chambre des Métiers...*)
- Faire un effort particulier dans la présentation des produits et la décoration du stand.
- S'engager à rester sur la foire pendant toute la journée (de 9h00 à 18 h00).